

Assainissement des infrastructures et protection des milieux aquatiques

VOTRE BESOIN

La **gestion des réseaux d'assainissement des infrastructures et la préservation des milieux aquatiques** attenants sont au cœur de vos préoccupations et vous souhaitez faire les meilleurs choix en matière d'aménagement et/ou de politique de sécurisation pour assurer, entre autres, la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau. Pour cela, vous souhaitez vous appuyer sur un établissement susceptible de vous offrir une large palette de prestations notamment pour **optimiser l'évacuation des eaux de la chaussée, assurer la sécurité des usagers** en évitant les risques d'aquaplanage et les projections d'eau (un assainissement correctement conçu et réalisé est gage de pérennité de la chaussée) et **préserver les milieux aquatiques** contre des pollutions diffuses ou accidentelles.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema vous accompagne sur ces problématiques de **protection des milieux aquatiques et assainissement des infrastructures en vous apportant des réponses sur-mesure, souples et adaptées à vos besoins.**

Dans ce cadre nous mettons en œuvre des approches complémentaires :

- Etudes préalables : assainissement routier, requalification environnementale, conception de dispositifs d'assainissement alternatifs ;
- Contrôles de chantier : gestion des eaux de ruissellement, audits environnements ;
- Réalisation et avis dossiers loi sur l'eau ;
- Formations et sensibilisation des acteurs publics.

CONTACT

Cerema
✉ offres-de-services@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Conception, études et modélisation des ouvrages
- Conception et optimisation des infrastructures
- Assistance projets et travaux